

BTS



AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Des Métiers pour améliorer le cadre de vie

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des cadres capables de créer des aménagements paysagers de la conception à la réalisation et la gestion.

La formation dispensée est à la fois scientifique, technique, économique et pratique. Elle vise à former des **techniciens supérieurs** capables d'assumer des responsabilités et de prendre des initiatives pour raisonner et résoudre des problèmes concrets dans ce domaine d'activité.

Les intérêts de la formation

- Polyvalence de la formation en paysage, gestion, environnement et technique.
- Développement des facultés d'analyse et de synthèse.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Ont accès à cette filière, les élèves titulaires :

- d'un Baccalauréat Général
- d'un Baccalauréat Technologique
- d'un Baccalauréat Professionnel

L'admission se fait sur dossier établi au cours du 2^{ème} trimestre de l'année scolaire de Terminale, en consultant le site

www.admission-postbac.org

ENSEIGNEMENT

Le cycle de formation comporte 2 années d'études. Il dispense les disciplines générales.

Appuyé par des enseignements professionnels et des Projets

- Gestion;
- Techniques d'aménagements paysagers;
- Conception et mise en place de projets d'aménagement;
- Dessin assisté par ordinateur (Autocad);
- Connaissance et reconnaissance de végétaux;
- Topographie (avec en plus initiation à l'utilisation d'une station totale et guidage laser d'engins de terrassement);
- ...



2 modules d'initiative locale propres au lycée (MIL)

- Conception et Publication assistée par ordinateur...;

ET

- Techniques du végétal



LYCEE DE L'AULNE
Rocade du Parc Bihan
29150 CHATEAULIN
02.98.86.05.43

www.cmk29.educagri.fr
legta.chateaulin@educagri.fr

LES STAGES EN ENTREPRISES :

12 à 16 semaines

(dont 10 prises sur la période scolaire)

Les stages font partie intégrante de la formation. Ils sont réalisés en entreprises paysagistes, en services espaces verts des collectivités.

Ils permettent à l'étudiant de conduire et de comprendre des pratiques relatives aux métiers.

Le stage principal est le support de l'étude réalisée ; cette étude doit permettre à l'étudiant de montrer sa capacité à intégrer les acquis de sa formation et à les transférer dans un vécu professionnel.

LES



- **Stage immersion** dès la première semaine de la rentrée qui a un double objectif:
 - une bonne intégration de chaque étudiant dans le groupe CLASSE;
 - Appréhender le métier de Paysagiste
- Séances de **travaux pratiques**:
Initiation à la maçonnerie paysagère et aux techniques de plantation et d'entretien de la végétation;
- Visites d'Entreprises et de chantiers;
- Voyage d'études par promotion à PARIS ou à DUSSELDORF afin de découvrir des jardins et des techniques innovantes

Possibilité de réaliser un STAGE SUPPLÉMENTAIRE au QUEBEC.

MODALITES D'EVALUATION et DELIVRANCE DU DIPLÔME

La formation est sanctionnée par un diplôme national BREVET de Technicien Supérieur Agricole option

Aménagements Paysagers

LES DEBOUCHES et POURSUITE D'ETUDES

- Employé au sein d'organismes publics et privés : bureaux d'études, collaborateur d'architecte, gestion et conduite de chantiers paysagers, responsable de services espaces verts des villes ou autres collectivités
- L'étudiant a la possibilité de poursuivre une formation conduisant à une licence professionnelle ou à un diplôme d'ingénieur.

L'ACCUEIL :

Hébergement possible en résidence étudiante :

Contactez l'OPAC de Quimper : www.opac-cornouaille.fr

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le Lycée se trouve à Châteaulin, à 20 mn de QUIMPER et 45 min de BREST et de MORLAIX.

Châteaulin est desservi par la S.N.C.F.

Des bourses
sont accordées
aux étudiants
via le CROUS



LYCÉE DE LAULNE
Rocade du Parc Bihan
29150 CHATEAULIN
02.98.86.05.33

www.cmk29.educagri.fr
legta.chateaulin@educagri.fr